

Moukawalati : 116 dossiers de création d'entreprises retenus à Agadir **Actualité Agadir et région**

Posté par: Visiteur

Publié le : 28-04-2009 18:47:49

Quelque 116 dossiers de création d'entreprises déposés auprès du guichet Moukawalati ont été retenus parmi un total de 174 dossiers, a annoncé lundi le président de la Chambre de commerce, d'industrie et de services d'Agadir, M. Said Dour.

Cette performance place Agadir au premier rang des régions du Royaume concernant le nombre des dossiers agréés par les établissements bancaires, dans le cadre du programme Moukawalati.

S'exprimant à l'ouverture de la première session ordinaire de la Chambre au titre de l'année 2009, M. Said Dour a indiqué que plus de 80 entreprises ont été créées dans ce cadre en dépit de la faible adhésion des banques à ce programme.

Grâce au Plan de relance et de promotion de programme Moukawalati, le guichet Moukawalati, qui relève de la Chambre, a reçu un nombre accru de jeunes porteurs de projets en quête d'encadrement et d'orientation, ce programme bénéficiant désormais aux jeunes justifiant du certificat de l'enseignement primaire, a-t-il ajouté.

Accompagnant les programmes du gouvernement dans ce domaine, la Chambre a étudié 34 dossiers de jeunes diplômés porteurs de projets et désirant bénéficier, financés par l'association Souss-Massa-Drâa Initiative, créée par le Conseil de la région et dédiée à l'encouragement des jeunes à la création de leurs propres entreprises.

Lors de cette session, la Chambre a adopté deux conventions, la première signée avec l'Agence nationale pour la promotion des petites et moyennes entreprises (ANPME) et la deuxième avec le ministère de tutelle, le ministère de l'Economie et des Finances, l'ANPME et le Conseil de la région Souss-Massa-Drâa.

MAP